

## **Séance du 28 mars 2022**

### **Ancienne gare SNCB**

Le point, mis à l'ordre du jour par André FLAHAUT (PluS), ayant été examiné en Commission des Affaires générales comme le Bourgmestre Pierre HUART (LB) l'avait demandé lors du précédent Conseil, les édiles ont voté à l'unanimité une motion en faveur de la conservation du lieu, patrimoine architectural ferroviaire typique. Des contacts seront pris avec Infrabel à cette fin.

### **Saint-Sépulcre**

Après la présentation par l'Echevin des Cultes Germain DALNE (LB), le Conseil a décidé d'émettre un avis favorable à la désaffectation de l'église Saint-Sépulcre et Saint-Paul ainsi qu'au transfert provisoire du lieu de culte en la chapelle de l'église Saint-Jean et Nicolas, pour un transfert ultérieur et définitif vers le quartier du Petit Baulers.

### **Couches lavables**

Aux questions de Véronique VANDEGOOR (DéFI), l'Echevin de la Petite Enfance Grégory LECLERCQ (Ecolo) a répondu qu'au vu du nombre des naissances à Nivelles, env. 8 % des parents souhaitent bénéficier de la prime communale. Ce chiffre évolue, l'ensemble des milieux d'accueil étant ouverts à cette pratique même si cela nécessite une bonne organisation de la part des parents.

### **Ukraine**

Le Bourgmestre Pierre HUART a tenu à saluer, au nom de l'assemblée, le professionnalisme des services communaux et du CPAS pour les mesures d'accueil s'organisant depuis les premiers jours puis de semaine en semaine. Cela représente une charge de travail considérable s'ajoutant aux tâches quotidiennes. Pierre HUART a souligné qu'en date du 28/03, 74 personnes étaient arrivées à Nivelles ; la majorité d'entre elles étant hébergées par des hébergeurs privés.

### **Projet « Chantrenne »**

Pour répondre à Gaëtan THIBAUT (PluS), le Bourgmestre Pierre HUART a précisé que des cartes de stationnement provisoires peuvent être délivrées aux riverains en cas de chantier dans la rue de leur domicile.

### **Achats groupés wikipower**

Suite à l'intervention de Véronique VANDEGOOR, l'Echevin Pascal RIGOT (Ecolo) a précisé que cette firme a été choisie en concurrence, dans le respect de la loi de 2016 sur les marchés publics. L'objectif est qu'un acteur puisse proposer les meilleurs tarifs pour le gaz et l'électricité aux citoyens nivellois. Cela représente un budget de 4.000 € par an pour la Ville. Une attention particulière est apportée à la lutte contre la fracture numérique ainsi qu'à la protection des données personnelles des utilisateurs.

### **Parkings publics**

Plusieurs parkings publics ne sont plus accessibles suite à des chantiers entrepris quasi simultanément, a constaté Bernard DE RO (Les engagés). Le Bourgmestre Pierre HUART a répondu qu'il est coutumier qu'à mi-mandature, plusieurs chantiers démarrent en même temps dans l'entité et impactent le stationnement. Ce phénomène est lié aux procédures

administratives, en particulier celles des pouvoirs subsidiants. Les citoyens sont invités à garer provisoirement leur auto plus loin, notamment au parking Saint-Roch protégé par des caméras.

### **Nivelles Village**

Aux questions de Louison RENAULT (PluS), l'Echevin Benoît GIROUL (LB) a affirmé que la saison des foodtrucks démarrera cette année le 25 mai et se terminera le 28 septembre, en léger décalage par rapport à la dernière édition.

### **Bâtiments communaux**

Louison RENAULT a évoqué les économies d'énergie qui pourraient être envisagées dans les bâtiments communaux et les travaux que cela engendrerait, en souhaitant qu'une évaluation soit réalisée. L'Echevin du Développement durable Pascal RIGOT a expliqué que des objectifs sont fixés par la Ville dans le cadre du Plan Climat. Des actions se concrétisent déjà (école de Bornival), d'autres sont prévus pour 2023 (aménagements de deux nouveaux bâtiments du service Travaux, démolition et reconstruction du bâtiment Cadre de vie) ou 2025 (crèche et académie).

### **Réseau Batopin**

Bernard DE RO s'est inquiété quant à ce projet d'un consortium bancaire visant à uniformiser les distributeurs de billets de banque, ce qui devrait impliquer une diminution de leur nombre dans les communes. L'Echevin Benoît GIROUL a assuré que le Collège communal resterait attentif à ce qu'assez de distributeurs restent accessibles à tous dans les zones commerciales de l'entité, en particulier au centre-ville.